

**15^e PROGRAMME DE COOPÉRATION
DE COMMISSION MIXTE PERMANENTE
FLANDRE-QUÉBEC
POUR LES ANNÉES 2018-2020
EN EXÉCUTION DE L'ACCORD
ENTRE
LE GOUVERNEMENT DE LA FLANDRE
ET
LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

QUÉBEC, LE 4 OCTOBRE 2017

La 15^e rencontre de la Commission mixte permanente de coopération ayant pour objet de discuter du programme de coopération pour les années 2018-2020, en exécution de l'Accord entre le Gouvernement de la Flandre et le Gouvernement du Québec, se tient à Québec le 4 octobre 2017.

Le président de la délégation québécoise accueille la délégation flamande et présente les membres de sa délégation. Le président de la délégation flamande remercie le président québécois pour son hospitalité et présente les membres de sa délégation.

Les deux chefs de délégation prennent la parole à tour de rôle.

1. ACTUALITÉS QUÉBÉCOISES

Avant d'aborder le nouveau programme de coopération 2018-2020, le sous-ministre présente les grandes orientations de la Politique internationale du Québec lancée en avril dernier, soit 1. - Rendre les Québécoises et les Québécois plus prospères; 2. - Contribuer à un monde plus durable, juste et sécuritaire; et 3. - Promouvoir la créativité, la culture, le savoir et la spécificité du Québec.

Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) consacra une somme additionnelle de 100 millions \$ sur les cinq prochaines années afin de poursuivre l'approfondissement des relations historiques du Québec en Amérique du Nord et en Europe ainsi que d'accroître son niveau d'engagement auprès de ses partenaires asiatiques, africains et latino-américains.

Pour donner quelques exemples, un renforcement des capacités sera effectué en Chine, mais aussi en Corée. Le Gouvernement du Québec souhaite éventuellement accroître sa présence en Inde et ouvrir des représentations nouvelles au Vietnam et à Singapour. En Afrique, le Bureau du Québec à Dakar sera élevé au rang de délégation générale et constituera le point d'ancrage de la présence québécoise en Afrique. De plus, deux autres bureaux seront ouverts sur le continent africain, soit en Côte d'Ivoire et au Maghreb. Il y aura également un renforcement des ressources en Europe.

Trois postes d'émissaires seront créés dans trois secteurs d'activité en lien avec nos objectifs : la mobilité professionnelle, l'environnement et les enjeux nordiques et les droits de la personne. L'émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques vient d'être nommé (le biologiste et cinéaste Jean Lemire); il aura notamment pour tâche de nouer de nouveaux partenariats internationaux visant la réduction de gaz à effet de serre (GES) et l'utilisation de mécanismes de tarification du carbone.

Le MRIF collabore étroitement avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) qui présentera prochainement une nouvelle approche pour promouvoir l'offre éducative québécoise à l'étranger, ainsi qu'avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) dans le cadre de la Stratégie québécoise à l'exportation 2016-2020 et de la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

À ce sujet, le Québec est déjà un pôle scientifique et universitaire important, mais avec le lancement de cette dernière Stratégie le Québec prévoit des initiatives additionnelles totalisant plus de 830 millions de dollars d'ici 2021-2022. Ceci est une bonne nouvelle pour le potentiel de collaboration entre le Québec et la Flandre sur le plan de la recherche.

La Stratégie numérique du Gouvernement du Québec, qui sera présentée cet automne, définira une vision gouvernementale cohérente afin que le Québec évolue vers une société numérique.

Dans le secteur du commerce international, le Gouvernement du Québec se réjouit de l'entrée en vigueur provisoire de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne qui permettra de renforcer les échanges avec les partenaires européens, tels que la Flandre.

En matière de relations bilatérales, les années 2016 et 2017 ont été particulièrement fécondes. Le sous-ministre adjoint a souligné plusieurs activités marquantes des deux dernières années :

- La mission de la ministre St-Pierre à Bruxelles en janvier 2016 et la rencontre avec la ministre Homans sur la lutte contre le radicalisme;
- La mission du premier ministre Philippe Couillard pour la signature de l'AECG, en octobre 2016, et sa rencontre avec le ministre-président de Flandre, M. Geert Bourgeois;
- La mission de la directrice de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER), M^{me} Ariadne Plourde, en mars 2017, pour poursuivre les collaborations avec l'Institut flamand de la mer (VLIZ) notamment;
- La signature d'un protocole de coopération entre le port de Québec et les ports de Gand et de Zeebrugges, en novembre 2016;
- La visite au Québec du ministre de la Culture, des Médias, de la Jeunesse et de Bruxelles, M. Sven Gatz, du 4 au 7 avril 2017, qui a permis de renforcer plusieurs axes d'échanges culturels;
- En matière de recherche, il y a eu le lancement du 2^e appel à projets conjoint Fonds de recherche du Québec (FRQ) - Fonds flamand de la recherche (FWO), et le dépôt de 17 projets;
- Le Congrès international BioMarine à Rimouski, au début octobre 2017, qui a réuni plusieurs centaines de participants et d'experts sur la recherche, les biotechnologies et l'économie marines. La Flandre y était représentée par M. Jan Mees, directeur de l'Institut flamand de la mer (VLIZ).

FLANDRE

M. Koen Verlaeckt remercie de tout cœur les amis québécois pour leur invitation à cette quinzième réunion de la Commission mixte à Québec. Avant d'entamer l'aperçu du nouveau programme de coopération 2018-2020, il souhaite aborder la stratégie flamande en matière de politique internationale.

La Flandre tient le cap malgré le Brexit, les conflits de guerre au Moyen-Orient, malgré la menace terroriste permanente et les flux de migration sans précédent déclenchés par des guerres et le changement climatique, malgré les tensions géopolitiques et le protectionnisme rampant. Cela fait à peine quelques années que l'actuelle équipe gouvernementale est en place et, pourtant, le monde a considérablement évolué depuis lors. Le contexte politique international actuel amène à constamment réévaluer les priorités et à corriger la direction suivie, si nécessaire.

Comme corollaire au processus de négociation sur le Brexit, le nouveau département des affaires étrangères a été renforcé avec un *team* Brexit. Ainsi, le Gouvernement flamand veille à ce que les intérêts flamands soient défendus au mieux et plaide en faveur d'un Brexit favorable au commerce et à des relations aussi étroites que possible avec le Royaume-Uni.

Le Gouvernement flamand a également donné délégation au gouvernement fédéral pour qu'il signe l'AECG le 16 septembre 2016, puis le 2 juin 2017, son accord de principe.

Avec ce mandat, le Gouvernement flamand réaffirme son plein et entier soutien à l'AECG, et remercie les efforts du Québec. C'est dire l'importance que revêt cet accord de commerce et d'investissement avec le Canada pour la Flandre.

À titre d'information : en 2016, les exportations de la Flandre vers le Canada s'élevaient à 1,78 milliard d'euros, alors que le Canada a souscrit à quatre projets d'investissement en Flandre. Les exportations de la Flandre vers le Canada représentent non moins de 87 % des exportations belges. Et les importations vers la Flandre depuis le Canada font encore mieux et occupent presque 97 % des importations totales en Belgique.

À long terme, le secrétaire général fait part d'autres défis à relever, comme le vieillissement de la population, l'urbanisation, les changements climatiques, etc., qui doivent tous être pris en compte dans la politique à mener. Tous ces défis ont amené le Gouvernement flamand à approuver une stratégie à long terme, sa vision d'avenir à l'horizon 2050.

Déjà en 2017, le Gouvernement flamand a investi 195 millions d'euros supplémentaires dans la recherche scientifique et l'innovation. Les centres de recherche stratégiques se verront octroyer des moyens supplémentaires substantiels. Outre ces injections financières, une nouvelle politique de grappes axée sur des secteurs dans lesquels la Flandre peut faire la différence au niveau international a été lancée. Dans le cadre de la Vision 2050, le gouvernement a développé des jardins d'essai pour des villes intelligentes, l'économie circulaire et l'industrie 4.0. Ce sont tous des projets dans lesquels il y a une forte volonté d'investir. En conclusion, un investissement de 100 millions d'euros dans l'infrastructure de recherche et de développement, entre autres, sera effectué.

La Flandre jouit d'une bonne renommée sur le plan international pour son enseignement de qualité, et ses entrepreneurs sont réputés pour leurs connaissances, leur qualité et leur savoir-faire. La Flandre conserve sa réputation d'excellence en tant que région à haut niveau de connaissances. C'est ce qui explique pourquoi le Gouvernement flamand continue à investir dans l'enseignement et la formation pour tous, aussi pour ceux qui risquent d'être précarisés.

La Flandre est une économie ouverte et compétitive, dont les exportations constituent la colonne vertébrale. L'année passée, la Flandre a franchi le cap des 300 milliards d'euros d'exportations. C'est pourquoi la Flandre renforce et approfondit l'excellent réseau international de Flanders Investment & Trade. Et grâce à son offre réformée de subventions, les petites et moyennes entreprises reçoivent de l'aide afin de se développer à l'échelle internationale. L'entrepreneuriat international est d'ailleurs encouragé, non seulement dans l'économie, mais dans tous les domaines, y compris dans l'art et dans la culture.

Le Gouvernement flamand ne cache pas non plus ses ambitions en matière de climat et d'énergie et a déjà pris beaucoup de mesures pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et pour augmenter son efficacité énergétique. En tant que pouvoir public, la Flandre donne le bon exemple en écologisant son

parc de voitures et en déménageant vers un nouveau centre administratif très économe en énergie (d'un score de 34 sur un maximum autorisé de 50), le rendant le plus grand immeuble de bureaux passif du pays.

Mais si la Flandre veut atteindre les objectifs climatiques à l'horizon 2020, elle devra redoubler d'efforts et plus que jamais investir dans un autre paradigme énergétique, axé sur l'énergie renouvelable, telle que l'énergie éolienne et l'énergie solaire.

Cela dit, le Gouvernement flamand se prépare d'ores et déjà pour 2030, puisque le sommet climatique de Paris a encore mis la barre plus haute à l'horizon de cette année. Il réserve plus de 50 millions d'euros dans ce cadre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces fonds seront, entre autres, affectés à l'augmentation de la performance énergétique de logements sociaux et contribueront au financement climatique international.

Comme l'Union européenne reste le premier et le plus important levier de la politique étrangère flamande, la Flandre se réjouit de la vision claire sur l'avenir de l'UE présentée par le président de la Commission Juncker au cours de son « State of the European Union », le 13 septembre 2017. Jean-Claude Juncker se fait l'écho de la vision du Gouvernement flamand en investissant dans ces domaines politiques où l'Union européenne peut générer des plus-values. Loin sont les débats sur le « super-État » européen ou les pourparlers stériles sur « plus d'Europe » ou « moins d'Europe ». L'heure est à une meilleure Europe qui est consciente du contexte administratif à plusieurs niveaux et qui n'agit que lorsqu'elle peut faire la différence.

Cette dernière année, la Flandre et le Québec ont encore plus convergé. Surtout dans le domaine de la culture, des contacts constructifs ont eu lieu et ils seront sans doute encore prolongés dans les années à venir. Au printemps de 2017, le ministre flamand de la Culture, M. Sven Gatz, a ainsi visité le Québec, où il a eu un entretien avec son homologue, M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française. Ils sont tous deux en faveur d'une intensification de la coopération entre la Flandre et le Québec dans le domaine de la culture.

La Flandre investit également dans la formation de jeunes étudiants québécois en leur donnant l'opportunité de suivre une formation de master en sciences maritimes et offre des bourses à des professionnels québécois, leur permettant de suivre un séminaire de deux semaines sur le thème des activités portuaires à Anvers.

D'ailleurs, la Flandre envisage de continuer à investir dans cette coopération dans le contexte des domaines précités.

2. AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Les deux Parties attachent de l'importance au renforcement et à la promotion des relations commerciales entre la Flandre et le Québec. Au cours de la période 2014-2017, on peut dire qu'il y a eu une nette progression de ces relations commerciales. Il est à prévoir que les flux commerciaux augmenteront dans les années à venir, compte tenu des synergies qui peuvent être créées grâce aux politiques d'exportation et d'investissement des deux partenaires, orientées vers l'internationalisation et, bien entendu, grâce à l'AECG.

Par conséquent, les deux Parties continueront à échanger des informations sur les opportunités commerciales et d'investissement sur leur territoire respectif, et plus particulièrement sur les marchés et les secteurs d'intérêt de part et d'autre.

Le FIT (Flanders Trade and Investment) et Export Québec - MESI poursuivront leur collaboration, afin de stimuler les échanges commerciaux, notamment par :

- L'échange de profils d'entreprises participant à des salons et foires commerciales en Europe et en Amérique du Nord où des délégations des deux Parties sont présentes (exemple : Bio Convention, Le Bourget, Farnborough, etc.);
- La promotion d'événements/activités ayant lieu sur le territoire de l'autre partie et pouvant être d'intérêt pour les entreprises (exemple : Knowledge for Growth et Bio Equity en mai 2018, séminaires du Centre de formations maritimes d'Anvers et de Flandre [APEC]; le SIAL à Montréal en mai 2018, etc.);
- La collaboration lors de missions commerciales d'une partie sur le territoire de l'autre partie, afin de maximiser les rendez-vous d'affaires et d'encourager les partenariats entre les entreprises.

De plus, FIT informe les entreprises flamandes sur les opportunités d'affaires au Québec et Export Québec informe les entreprises québécoises des opportunités d'affaires en Flandre. Au cours des prochains mois et des prochaines années, les deux organisations feront la promotion auprès des entreprises des possibilités offertes par l'AECG.

Du 10 au 13 octobre 2017, FIT organise une mission commerciale dans le secteur audiovisuel et créatif au Canada, avec des activités B2B à Montréal et au Québec. FIT est également responsable de l'organisation des B2B pour les entreprises participantes à la mission économique de la Ville d'Anvers. L'événement est dirigé par le maire Bart De Wever et se tiendra à Montréal du 25 au 27 octobre 2017.

FIT participera à la visite d'État au Canada du roi Philippe de Belgique du 11 au 17 mars 2018.

FIT organisera l'animation d'un stand lors de l'événement SIAL à Montréal en mai 2018. Et à l'automne 2018, il organise un séminaire à Bruxelles sur la législation canadienne sur les aliments et boissons.

FIT Montréal participe activement aux événements suivants dans le secteur des sciences de la vie : Knowledge for Growth à Gand et la Convention Bio, la prochaine édition du 4 au 7 juin 2018 à Boston. À la suite des éditions précédentes, les deux partenaires recherchent des occasions de mettre en relations des entreprises du Québec avec la Flandre.

Export Québec participera à divers salons d'envergure européenne et internationale en Europe en 2017-2018, notamment dans les secteurs de l'énergie, de la défense et sécurité, de la santé, du transport, de l'aéronautique, de l'aluminium et des technologies de l'information et des communications. Export Québec s'efforcera de faire des mises en relations entre entreprises lorsqu'une délégation flamande est présente.

Export Québec continuera d'appuyer, à travers son Programme d'accord industriel (PAI), le déplacement d'entreprises québécoises en Flandre, dans l'objectif de développer un partenariat industriel ou technologique avec une entreprise flamande.

Un projet déposé par Cargo M et Vil Empowering Logistics à l'appel à projets a été retenu (voir annexe 1).

3. AFFAIRES MARITIMES

3.1 Bourses du Centre de formations maritimes d'Anvers et de Flandre, (APEC)

La Partie flamande (Département des affaires étrangères de la Flandre) offre à la Partie québécoise 12 bourses pour participer aux séminaires standards organisés par Antwerp/Flanders Port Training Center (APEC) qui se tiennent pendant la durée du présent programme de coopération. Trois bourses ont été utilisées, soit deux en 2016 et une en 2017.

3.2 Bourses du Center for Maritime and Air Transport Management (C-MAT)

Pour les années universitaires 2018-2019 et 2019-2020, la Partie flamande offre à la Partie québécoise une bourse par année académique pour étudier à C-MAT (Centre de gestion des transports maritimes et aériens), au sein du programme de maîtrise en gestion des transports maritimes et aériens (MATM) - concentration « transport et gestion maritime (MTMM) » ou concentration « transports et économie maritimes (MTME) ».

Les candidats proposés par la Partie québécoise sont choisis par C-MAT, en tenant compte des conditions d'inscription et du nombre de subventions disponibles. La Partie flamande prend en charge les coûts d'inscription et d'hébergement. Tous les autres coûts sont à la charge de C-MAT et du participant ou de son établissement d'enseignement supérieur. La Partie québécoise diffuse l'offre de ces bourses (C-MAT) par le biais du MEES.

En 2016-2017 et en 2017-2018, aucune bourse n'a été octroyée.

3.3 Collaboration en sciences marines

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération actuel, l'ILVO (ministère des Pêches et de l'Environnement aquatique) a reçu la directrice de l'ISMER, le 22 mars 2017. Une première proposition de texte pour un nouveau programme est déjà en cours : l'ILVO et l'ISMER développent un programme de stages pour les chercheurs et collaborent dans le cadre de programmes de recherche européens pour les domaines suivants : gestion des stocks, pêche durable, valorisation des mollusques et des algues, microbiodégradabilité, antifouling et évaluation cumulative des impacts.

Les deux institutions sont favorables à la présentation d'un projet dans le cadre du prochain appel FWO-FRQ. L'université partenaire identifiée serait la KUL (Katholiek Universiteit Leuven).

4. RECHERCHE ET INNOVATION

En ce qui concerne la coopération multilatérale en recherche, les deux Parties s'efforceront d'associer conjointement les chercheurs aux initiatives qui seront financées par des sources de financement régionales, nationales, européennes ou autres (Fonds européen de développement régional [FEDER], COSME, Horizon 2020, etc.) comme jugées appropriées.

De façon générale, la Flandre est aussi considérée comme prioritaire pour le Québec dans ses appels à projets collaboratifs internationaux du Programme de soutien à la recherche (PSR) - soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation (SIIRI).

4.1 VLIZ-ISMER

L'Institut des sciences de la mer de Rimouski, Québec (ISMER) et l'Institut flamand de la mer (VLIZ) avaient signé une entente-cadre de coopération le 23 septembre 2015. Cette mission a permis aux deux organisations de mieux se connaître. En guise de suivi à cette entente, le directeur du VLIZ était à Rimouski à l'occasion de BioMarine 2017 et a visité l'ISMER. Les échanges se poursuivent afin d'explorer les opportunités de collaboration.

4.2 Recherche : FWO-FRQ

À la suite de l'accord global conclu en mars 2013 entre les deux Fonds de recherche, un appel à projets a été lancé au début février 2015 avec le 15 mai 2015 comme date limite pour le dépôt des projets. Le budget prévu pour ces projets de deux ans est de 300 000 € par an de la part du FWO (Fonds flamand de la recherche) et de 400 000 \$ CA par an de la part des FRQ (Fonds de recherche du Québec). Sur les 35 demandes introduites, 28 ont été jugées recevables.

Les FRQ et le FWO ont financé conjointement cinq projets de recherche en 2016 impliquant, du côté du Québec : l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université McGill, et du côté de la Flandre : l'Université de Gand, l'Université catholique de Leuven et l'Université libre de Bruxelles. Le financement de ces projets s'est poursuivi en 2017.

Un nouvel appel à projets FRQ-FWO a été lancé à l'hiver 2017 avec une date limite de dépôt des demandes, le 15 mai 2017. Les thématiques scientifiques admissibles étaient les suivantes :

- Changements démographiques et vieillissement (aspects liés aux enjeux d'une population vieillissante);
- Énergie propre, fiable et efficace (tous les aspects des énergies renouvelables : technologies propres, énergie verte, aspects socio-économiques et de santé, changement de pratiques);
- Gouvernance et valorisation des voies maritimes (industrie maritime, importation, exportation, aspects socio-économiques liés au transport maritime);
- Sciences des aliments (nutrition, agroalimentaire, sécurité alimentaire, production alimentaire durable et habitudes alimentaires);
- Changements climatiques (études socio-économiques, impacts sur la santé et les habitudes de vie des populations, bioéconomie);
- Développement urbain (villes intelligentes : aspects écologiques, technologiques, humains et futuristes).

Un total de 17 demandes admissibles a été déposé dans le cadre de ce second appel à projets. Le comité d'évaluation conjoint FRQ-FWO aura lieu en visioconférence entre Québec et Bruxelles, le 23 novembre 2017, et les résultats de ce concours seront annoncés en décembre 2017.

Les FRQ et le FWO s'engagent à contribuer l'équivalent de 400 000 \$ CA (FRQ) et 300 000 € (FWO) par an pour cet appel. Les FRQ et le FWO comptent financer quatre projets, sur une période de trois années, dans l'appel en cours.

4.3 Projets de coopération 2018-2020

Sept projets de recherche ont été déposés et acceptés (voir annexe 1).

5. ENSEIGNEMENT

5.1 Bourses

Via le Programme Master Mind Scholarship, la Partie flamande offre des bourses à des étudiants du Québec pour des études de master dans des établissements flamands d'enseignement supérieur. L'offre de bourses est communiquée à la fin de l'année, la date limite pour les demandes étant fixée au printemps¹.

La Partie flamande offre en plus des bourses d'été en langue et culture néerlandaises. Les étudiants et enseignants québécois de langue néerlandaise sont invités à prendre part aux cours d'été à Gand. Les candidats doivent pouvoir attester d'une connaissance moyenne (niveau B1) du néerlandais. Les frais de participation sont intégralement couverts par la Nederlandse Taalunie, notamment les frais des cours, de l'hébergement, des repas, des excursions, des soirées culturelles et des entrées aux musées et autres lieux d'intérêt qui seront visités dans le cadre des excursions. Seuls les frais de voyage vers Gand/Zeist et les dépenses personnelles durant le séjour sont à la charge des participants.²

La Partie québécoise offre dix exemptions des droits de scolarité à des étudiants flamands qui viennent étudier dans les universités québécoises :

- **Une exemption** est attribuée à un étudiant flamand permettant à celui-ci d'acquitter les mêmes droits de scolarité et montants forfaitaires que ceux exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec, afin de poursuivre des études à temps plein dans un programme d'études conduisant à un diplôme universitaire de premier cycle dans un établissement d'enseignement de niveau universitaire québécois;
- **Six exemptions** sont attribuées à des étudiants flamands inscrits dans un programme d'études conduisant à un diplôme universitaire de deuxième cycle dans un établissement d'enseignement de niveau universitaire québécois;
- **Trois exemptions** sont attribuées pour des études conduisant à un diplôme de troisième cycle.

Pour le trimestre d'automne 2017, cinq étudiants flamands bénéficient des exemptions de droits de scolarité supplémentaires.

¹ www.studyinlanders.be/en/scholarship-programmes/master-mind-scholarships/

² De plus amples informations sur le programme des cours d'été et sur le soutien aux étudiants sont disponibles sur le site Internet de la Nederlandse Taalunie : taalunieversum.org/inhoud/dutch-worldwide/summer-courses-dutch

6. CULTURE

6.1 Initiatives culturelles

La Partie flamande souhaite attirer l'attention sur la possibilité pour des artistes, auteurs et traducteurs québécois de prendre part aux programmes résidentiels des organisations suivantes (les participants doivent remplir les critères imposés et passer la sélection) :

- le Centre Frans Masereel à Kasterlee propose des séjours aux artistes graphiques (www.fransmasereelcentrum.be);
- Passa Porta propose des séjours à Bruxelles et à Vollezele aux écrivains et traducteurs (www.passaporta.be);
- le Vlaams Literatuurfonds propose des séjours aux traducteurs à la Vertalershuis d'Anvers (www.fondsvoordeletteren.be).

6.2 Projet 2018-2020

Cinq projets de coopération ont été déposés lors de l'appel à projets (voir annexe 1). Quatre ont été retenus. Les résidences d'écrivains seront reconduites entre l'Union des écrivains et écrivains du Québec (Union des écrivains et émotions du Québec [UNEQ] et Passa Porta).

La Flandre et le Québec souhaitent mettre en place un échange d'expertise en matière de production et de diffusion de spectacles jeune public. Les deux partenaires s'engagent à rendre possible l'organisation de programmes de visite croisés afin que les interlocuteurs apprennent à se connaître et développent des relations professionnelles. Par la suite, les Parties évalueront quelle approche est la plus porteuse pour donner une impulsion aux échanges en matière de spectacle jeune public

Un projet a été déposé par Nota Bene Design inc., visant à amorcer une collaboration québécoise avec le Districts of Creativity Network basé en Flandre. Une adhésion québécoise au réseau requiert la mise en place d'un regroupement d'organismes québécois du secteur des industries créatives (design, mode, jeu vidéo, gaming, média, arts, etc.). Un soutien pourrait être accordé pour l'année 2018-2019, mais le soutien en 2019-2020 serait conditionnel au développement d'un tel réseau créatif au Québec.

À la suite de la visite du ministre Sven Gatz au Canada et au Québec, un certain nombre de points d'intérêt ont été identifiés et ils pourraient être développés dans un second temps avec les partenaires concernés au Québec :

- Dans le cadre du décret sur les Arts en Flandre, le système d'évaluation du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a été analysé en vue d'évaluer le décret en Flandre. À partir de l'analyse, plusieurs éléments d'inspiration sont apparus.
- Dans le cadre du patrimoine numérique, l'exploitation du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (CHIN) a été étudiée avec une attention particulière tant sur le plan de l'analyse que des méthodes de travail et des différentes trousse d'outils. L'information obtenue est utilisée dans le contexte d'un énoncé politique sur la culture numérique. Il examine également comment le fonctionnement existant entre le CHIN et le Centre d'expertise sur le patrimoine digital (PACKED) peut être renforcé.

- À la suite de la visite à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), la possibilité d'un « roadshow » avec des informations sur le programme de crédit d'impôt a été étudiée. À ce stade-ci, le Département flamand de la culture ne donnera pas suite.
- La connectivité culturelle a été évoquée avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à la suite des contacts établis lors de la mission au Québec et de la visite de la directrice de BAnQ à Bruxelles fin avril 2017. Les contacts sont élargis en vue d'échanger des informations et des expériences spécifiques sur le modèle d'affaires de livres numériques.
- Au cours de la mission du ministre, un intérêt et un potentiel pour une collaboration en matière de théâtre jeunesse ont été soulevés. Une première étape vers le rapprochement sera faite par Kunstenpunt en Flandre, qui invitera un certain nombre de créateurs québécois à mieux connaître la scène flamande.

La Partie québécoise souligne pour sa part que, dans le cadre de l'appel à projets multisectoriel lancé par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), cinq projets de coopération ayant une dimension culturelle ont été reçus (voir annexe 1), dont quatre répondaient aux critères et objectifs de la coopération et ont été retenus. Précisons que les projets ayant un volet numérique, ainsi que les projets en littérature ou en arts de la scène, étaient priorités dans l'appel.

D'une part, le Québec soutiendra de nouveau les échanges de résidences d'écriture Québec-Flandre. Ce projet unissant l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ) et Het Beschrijf/Passa Porta existe depuis 2002 et a fait ses preuves quant à la qualité des auteurs sélectionnés, à la richesse des échanges et à la visibilité offerte aux participants.

D'autre part, le comité de sélection a retenu un projet de prospection collaborative entre deux organismes en arts de la scène, soit La Serre – arts vivants et Le Centre d'Arts BUDA. Il s'agit d'un projet à trois volets : échanges de résidences, colloque sur la condition de l'artiste et le rôle des institutions culturelles, et soirée festive dans le cadre des festivals OFFTA 2019 à Montréal et NEXT 2019 à Courtrai.

Le troisième projet retenu est une mission de développement de projets bilatéraux en art numérique entre Les Productions Recto-Verso/Mois Multi de Québec et la Werktank Factory de Louvain. Ce nouveau partenariat prévoit un programme de résidences croisées en arts numériques, la création de deux nouvelles œuvres et la documentation de l'expérience par le biais de capsules vidéo.

Enfin, un projet a été déposé par Nota Bene Design inc., visant à amorcer une collaboration québécoise avec le Districts of Creativity Network basé en Flandre. Une adhésion québécoise au réseau requerrait idéalement la mise en place d'un regroupement plus large d'industries créatives, et notamment d'industries culturelles. Un soutien pourrait être accordé pour l'année 2018-2019, mais le soutien en 2019-2020 serait conditionnel au développement d'un partenariat plus large et d'un montage financier plus diversifié.

7. DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Les Parties conviennent des accords et dispositions généraux et financiers ci-dessous :

- Toutes les activités et tous les échanges mentionnés dans le présent programme de coopération seront mis en œuvre dans les limites des moyens financiers des deux Parties;
- Toutes les activités et tous les échanges mentionnés dans le présent programme de coopération n'excluent pas d'autres initiatives ou visites proposées ou convenues par les deux Parties par l'entremise des filières diplomatiques ou par accord mutuel direct;
- Il est loisible aux deux autorités de subventionner d'autres projets spécifiques.

Pour d'autres conditions, les deux Parties devront s'entendre sur une base individuelle.

8. CONCLUSION

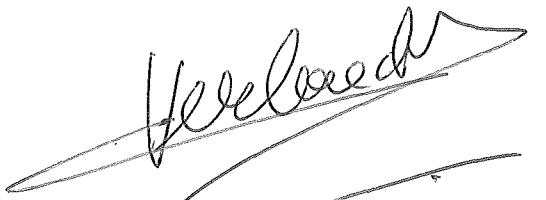
Le programme de coopération de la 15^e Commission mixte permanente Québec-Flandre est valable jusqu'en décembre 2019. Les éléments de projets ci-joints en font partie intégrante, mais n'excluent pas d'autres initiatives ni des visites professionnelles.

Les deux Parties se mettent d'accord sur les conditions de chaque composante du programme de coopération par le biais de filières diplomatiques. Tous les différends concernant l'interprétation ou l'exécution du présent programme de coopération seront réglés par voie de négociation amiable entre les Parties. Les Parties s'engagent à organiser une réunion sur le fonctionnement du programme de travail à la demande expresse de l'une d'elles.

Les deux Parties sont d'accord que la prochaine réunion de la Commission mixte permanente se tient au second semestre de 2019.

Signé à Québec le 4 octobre 2017, en deux exemplaires originaux en français et en néerlandais.

Pour le Gouvernement de la Flandre



Koen Verlaeckt

Secrétaire général

Département des Affaires étrangères
de la Flandre

Pour le Gouvernement du Québec



Michel Lafleur

Sous-ministre adjoint

Ministère des Relations internationales
et de la Francophonie

Annexe 1

XVe COMMISSION MIXTE PERMANENTE QUÉBEC-FLANDRE - 2018-2020

NO PROJET	TITRE PROJET	DÉPOSANT QUÉBÉCOIS	NOM PARTENAIRE FLAMAND	MONTANT DEMANDÉ AN 1	MONTANT DEMANDÉ AN 2
CULT-1	Échange de résidences d'écriture Québec-Flandre	Union des écrivaines et des écrivains québécois 3492, avenue Laval Montréal (Québec) H2X 3C8 Marsan, Jean-Sébastien jsmarsan@uneq.qc.ca	Het Beschrijf/Passa Porta 46, rue Antoine Dansaert, B-1000 Bruxelles, Belgique Froyen, Ilka	0,00 \$	5 300,00 \$
CULT-2	Prospection collaborative La Serre arts vivants/BUDA	La Serre - arts vivants 1182, boulevard Saint-Laurent 3e étage Montréal (Québec) H2X 2S5 Camille Bédard pour : de Repentigny, Vincent	Le Centre d'Arts BUDA Kapucijnenvoerstraat 10, 8500 Courtrai Belgique Quackels, Agnès Mme	3 200,00 \$	1 800,00 \$
CULT-3	Vers un code d'éthique international pour les ONG du secteur du patrimoine culturel immatériel	Conseil québécois du patrimoine vivant 310, boulevard Langeller, bureau 242 Québec (Québec) G1K 5N3 Gauthier, Antoine direction@patrimoinevivant.qc.ca	Tapis plein - Centre d'expertise sur le patrimoine culturel immatériel et la participation Neyrinck, Jorijn Mme	4 200,00 \$	0,00 \$
CULT-4	Mission de développement de projets bilatéraux en art numérique	Les Productions Recto-Verso / Mois Multi - Festival international d'arts multidisciplinaires et électroniques Directrice générale à la programmation 650, côte d'Abraham Québec (Québec) G1R 1A1 Bédard, Mélanie melanie.bedard@mmrectoverso.org	Werktank Factory J.P. Minckelersstraat 64, B-3000 Leuven Belgique Raspoet, Diana	4 750,00 \$	4 750,00 \$

2017-10-03

11

XVe COMMISSION MIXTE PERMANENTE QUÉBEC-FLANDRE - 2018-2020

NO PROJET	TITRE PROJET	DÉPOSANT QUÉBÉCOIS	NOM PARTENAIRE FLAMAND	MONTANT DEMANDÉ AN 1	MONTANT DEMANDÉ AN 2
CULT-5	Districts créatifs - Districts of creativity Networks	Nota Bene Design Inc. 1085, rue St-Alexandre, bureau 503 Montréal (Québec) Girard, Dany Pour Jean-Claude Poitras, président jcp@jeanclaudepoitras.com	Districts of Creativity Network Diestsevest 76, 3000 Leuven Belgique Cools, Pascal Mme	5 000,00 \$	5 000,00 \$
CULT-6	Banque de missions : Projet de coopération en théâtre jeunesse				
				17 150,00 \$	16 850,00 \$
AFF-SOC-1	Stratégie carrière	Stratégie carrière 7175, rue Marion, bureau 310 Trois-Rivières ()Québec G9A 3C8 Ruiz, Carol M. cruz@strategiecarriere.com	VDAB Gasthuisstraat 31, 1000 Bruxelles	5 000,00 \$	0,00 \$
				5 000,00 \$	0,00 \$
RECH- INNO-SEC- MAR-1	L'avenir de la logistique portuaire transatlantique et du rôle des communautés portuaires du Québec-Flandre	CargoM - Grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal 2100, avenue Pierre-Dupuy, aile 2 Montréal (Québec) H3C 3R5 Charbonneau, Mathieu mcharbonneau@cargo-montreal.ca	Vil Empowering Logistics Koninklijkelaan 76, 2600 Berchem Belgique Neyens, Kris Mme	0,00 \$	0,00 \$
				0,00 \$	0,00 \$

2017-10-03

2

XVe COMMISSION MIXTE PERMANENTE QUÉBEC-FLANDRE - 2018-2020

NO PROJET	TITRE PROJET	DÉPOSANT QUÉBÉCOIS	NOM PARTENAIRE FLAMAND	MONTANT DEMANDÉ AN 1	MONTANT DEMANDÉ AN 2
RECH-INNO-ENV-1	Gestion de stock et de la distribution dans un contexte de logistique urbaine	Université Laval Chaire de recherche du Canada en logistique Intégrée Faculté des sciences de l'administration 2325, rue de la Terrasse, local 2525 Québec (Québec) G1V 0A6 Cellegari Coelho, Leandro leandro.coelho@fsa.ulaval.ca	Ghent University Technologiepark Zwijnaarde 903, 9052 Zwijnaarde Raa, Birger	2 000,00 \$	3 000,00 \$
RECH-INNO-ENV-2	Étude de la qualité de l'enregistrement paléoclimatique des stalagmites	Université du Québec à Montréal Centre de recherche GEOTOP 201, avenue du Président-Kennedy Montréal (Québec) H2X 3Y7 Pinti, Daniele L. pinti.daniele@uaqam.ca	Analytical-Environmental and Geo-Chemistry, Vrije Universiteit Brussel AMGC-WE-VUB, Pleinlaan 2, B-1050 Bruxelles Belgique Claeys, Philippe	1 250,00 \$	3 750,00 \$
RECH-INNO-ENV-3	Tester et prédire l'étendue et les causes de l'homogénéisation biotique dans les forêts tempérées	Université de Sherbrooke 2500, boulevard de l'Université Sherbrooke (Québec) Enecoiz, Itziar Mme Pour Boucher-Lalonde, Véronique veronique.boucher.lalonde@gmail.com	Ghent University Geraardsbergsesteenweg 267, 9090 Gontrode Baeten, Landen Mme	3 800,00 \$	1 200,00 \$
RECH-INNO-ENV-4	Cartographie des algues nuisibles dans les eaux turbides basées sur le capteur spatiale OLCI (CAN-OLCI)	Université du Québec à Rimouski Institut des sciences de la mer de Rimouski 300, allée des Ursulines Rimouski (Québec) G5L 3A1 Montes-Hugo, Martin A. martinalejandro_montes@uqar.ca	Flemish Institute for Technological Research Boeretang 200, B-2400 Mol Belgique Goyens, Clemance	4 000,00 \$	1 000,00 \$

XVe COMMISSION MIXTE PERMANENTE QUÉBEC-FLANDRE - 2018-2020

NO PROJET	TITRE PROJET	DÉPOSANT QUÉBÉCOIS	NOM PARTENAIRE FLAMAND	MONTANT DEMANDÉ AN 1	MONTANT DEMANDÉ AN 2
RECH-INNO-ENV-5	Transfert de connaissance sur les techniques novatrices de pêche en Belgique	Merinov 175, rue de la Vérendrye, local P-221 Sept-Îles (Québec) G4R 5B7 St-Cyr Leroux, Thomas Thomas.st-cyr-leroux@merinov.ca	Institute for Agricultural and Fisheries Research Burgemeester Van Gansberghelaan 92, box 9820 Merelbeke Belgique Hans, Polet M.	4 750,00 \$	0,00 \$
RECH-INNO-ENV-6	Étude comparative des représentations du changement climatique dans les médias québécois et flamands	Université du Québec à Montréal Institut des sciences de l'environnement Case postale 8888, succ. Centre-ville Montréal (Québec) H3C 3P8 Sebastian, Weissenberger Mme weissenberger.sebastian@uqam.ca	University of Antwerp Dep. of communication Studies Faculty of Social Sciences Sint-Jacobsstraat 2, 2000 Antwerp, Belgium Maesele, Pieter	2 544,00 \$	0,00 \$
				18 344,00 \$	8 950,00 \$
	13 projets reçus			40 494,00 \$	25 800,00 \$

2017-10-03

4

Annexe 2

XV^e Commission mixte permanente de coopération Flandre-Québec

Délégation flamande :

Koen VERLAECKT	Secrétaire général Département des affaires étrangères de Flandre
Liesbet SERVRANCKX	Directrice Ministère de la Culture, des Médias, de la Jeunesse et de Bruxelles
Jan MEES	Directeur Institut flamand de la mer (VLIZ)

Délégation du Québec :

Michel LAFLEUR	Sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Elisa VALENTIN	Directrice Direction Europe et Institutions européennes Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Claude RODRIGUE	Directeur Direction des affaires internationales et des relations intergouvernementales Ministère de la Culture et des Communications
Geneviève HÉBERT	Conseillère affaires internationales - Espagne/Portugal et Benelux Direction des affaires internationales et des relations intergouvernementales Ministère de la Culture et des Communications
Denis PROVENÇAL	Conseiller stratégique Secrétariat aux affaires maritimes
Émilie TREMBLAY	Conseillère Direction des collaborations internationales Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Michel-Denis AUCLAIR	Chef de pupitre Benelux Direction Europe et Institutions européennes Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Cynthia LETARTE	Conseillère Benelux et Allemagne, Autriche et Suisse Direction Europe et Institutions européennes Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Michel AUDET	Délégué général Délégation générale du Québec à Bruxelles
Grégoire DIAMANT	Conseiller aux affaires bilatérales et affaires publiques Délégation générale du Québec à Bruxelles
Stéphanie FRANSSEN	Attachée aux affaires bilatérales et à la coopération Délégation générale du Québec à Bruxelles
Jean FRÉDÉRIC	Attaché aux affaires culturelles Délégation générale du Québec à Bruxelles
Alice MIHALY	Attachée affaires économiques Délégation générale du Québec à Bruxelles